

Pour un travail social
indiscipliné

DES MÊMES AUTEURS

Associations et action publique,
Desclée de Brouwer, 2015.

Jean-Louis Laville
Anne Salmon

Pour un travail social indiscipliné

Participation des citoyens
et révolution des savoirs

Préface de Marcel Jaeger

 érès
éditions

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2022
CF - ISBN PDF : 978-2-7492-7322-8
Première édition © Éditions érès 2022
33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France
www.editions-eres.com

Partagez vos lectures et suivez l'actualité des **éditions érès** sur les réseaux sociaux



Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, numérisation, scannérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

Table des matières

PRÉFACE, <i>Marcel Jaeger</i>	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	19
Les finalités du travail social.....	24
La reconnaissance d'une pluralité de savoirs..	30
L'enjeu des débats épistémologiques.....	35

I

Agir sur les publics

INTRODUCTION.....	47
1. LES PRINCIPES DE DISTANCIATION ET D'OBJECTIVATION.....	55
Le travail social, la distanciation et l'objectivation	56
La métaphysique classique et la frontière entre le sujet et l'objet	62
Le savant spectateur et sa remise en cause.....	65
Conclusion.....	67

2. LE DIKTAT DE LA THÉORIE.....	71
Le travail social et les tensions entre la théorie et la pratique.....	73
La dépréciation de l'expérience.....	77
La vérité indépendante du vécu.....	80
Conclusion.....	84
3. L'ACTION SUR LE MONDE.....	87
La science classique et l'agir sur la nature.....	90
Les sciences sociales et l'agir sur la société.....	94
Un modèle qui s'effrite.....	98
Conclusion.....	102

II

Agir avec les publics

INTRODUCTION.....	109
4. DÉCONSTRUCTION DES DOGMATISMES ET RECONSTRUCTION DÉMOCRATIQUE.....	119
L'emprise du dogmatisme sur le travail social.....	121
L'anarchisme méthodologique comme outil de déconstruction.....	125
L'expérimentation démocratique comme outil de reconstruction.....	129
Conclusion.....	133
5. THÉORIE CRITIQUE ET EXIGENCE DÉMOCRATIQUE.....	135
Le monde vécu, l'agir communicationnel et les espaces publics.....	137

La reconnaissance comme lutte sociale.....	142
La pluralité contre le cloisonnement	146
Conclusion.....	151
6. PARTICIPATION CITOYENNE	
ET ÉMANCIPATION	153
Se réapproprier une histoire, retrouver une mémoire	155
Contribuer à un expérimentalisme démocratique	161
Prendre la parole, questionner les institutions.....	169
Conclusion.....	176
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	179
De l'autoritarisme aux initiatives citoyennes.....	181
Des initiatives citoyennes à la coconstruction de l'action publique	186
De la critique de la rationalité instrumentale au croisement des savoirs	188
BIBLIOGRAPHIE	193
INDEX DES AUTEURS.....	211

Préface

Le titre de ce livre très original intrigue. Il est paradoxal, venant de sociologues engagés dans le combat pour la reconnaissance du travail social à travers la demande de création d'une discipline « sciences humaines et sociales – travail social » dans l'espace académique. Mais, à la réflexion, rien ne définit mieux le travail social que l'évocation de son sens de l'insubordination. Ses racines l'attestent, et surtout un de ses mythes fondateurs, à la fin du XIX^e siècle : l'engagement philanthropique de Marie-Jeanne Bassot, qui installe avec quelques autres une première « maison pour pauvres », et son enlèvement par son général de père en 1908, qui ne supportait pas l'inconduite d'une « charité sans mesure ». La campagne de presse qui s'en est suivie et le jugement mitigé du tribunal laisseront des traces : ils ne feront qu'entériner un climat de tensions autour de la finalité et du fonctionnement du travail social, dont nous ne sommes pas sortis.

Un « travail social indiscipliné » donc, à l'image de celles et ceux pour qui l'action sociale visait à exercer une double fonction d'encadrement et

d'accompagnement social et éducatif. On pense ici aux grands classiques de l'éducation spécialisée que sont *Graine de crapule, conseils aux éducateurs qui voudraient la cultiver* (1945) de Fernand Deligny, *Ker-Goat, le salut des enfants perdus* (1947), ou encore *Mauvais garçons de bonnes familles* (1954) de Henri Joubrel. Ces écrits édifiants laisseront place, dans la foulée de 1968, à des ouvrages acides et désabusés comme le *Journal d'un éducateur* (1971) de Jules Celma ou *Les mauvaises pensées d'un travailleur social* (1980) de Jean-Marie Geng, mais aussi à d'autres formes de rébellion : contre le contrôle social, contre l'imposition de normes trop contraignantes, contre la marchandisation... Dans cet écart de références qui sépare l'après-guerre et l'irruption de la pensée critique, tout est dit ou presque : une perte d'enthousiasme qui aboutit, après l'emballlement des débuts, à la situation assez déprimante dans laquelle se trouve aujourd'hui le travail social. En fait, le raccourci doit être beaucoup nuancé car le passé a été aussi porteur de ségrégation et de maltraitances, et notre actualité n'est pas faite que de morosité.

Or, ce qu'évoque le titre du livre de Jean-Louis Laville et Anne Salmon, c'est justement l'intrication de formes multiples d'allergies à la contrainte et de créativité : « indiscipliné » est synonyme d'« insoumis », de « frondeur », de « désobéissant », de « turbulent », mais aussi, de manière moins brutale, de « dissipé », voire de « distrait »... Soit un éventail de postures qui n'excluent pas la rédemption des plus hargneux dans l'innovation sociale : combien de « fortes têtes » sont devenues des cadres dirigeants charismatiques et parfois des gestionnaires redoutés, aguerris par de dures expériences existentielles ?

Indisciplinés, enfin, sont beaucoup de professionnels de ce secteur : à l'instar de leurs publics, des incasables-inclassables aux parcours complexes, à l'intersection de plusieurs voies et de plusieurs disciplines. Ils peuvent d'autant plus s'épanouir en France qu'il existe un éventail gigantesque de statuts, de diplômes, de lieux et de formes d'exercice et, par contre, pas d'ordre professionnel dédié au travail social, ni de « conseils de discipline », comme ceux en fonction et très actifs dans d'autres pays. Le développement des référentiels et des recommandations de bonne pratique professionnelle ne suffit pas non plus à les ranger dans des subdivisions bien établies. Cette complexité justifie l'intérêt de recherches approfondies sur les transformations du champ du travail social. Le livre de Jean-Louis Laville et Anne Salmon est d'une grande richesse dans la recension des travaux historiques, y compris dans leur dimension internationale, avec la présentation de publications relevant de sensibilités et d'orientations théoriques très différentes. Un de ses apports les plus importants est l'analyse des débats qui le traversent, avec, comme point d'orgue, le développement récent d'une double préoccupation désormais centrale : la participation des citoyens et la question des savoirs.

L'ouvrage présente deux autres particularités qui montrent combien l'approche des auteurs détonne dans le paysage du travail social : d'une part, la mise en relation du travail social et de l'économie sociale et solidaire, d'autre part, la complémentarité de la sociologie et de l'épistémologie pour la compréhension des cultures professionnelles.

Sur le premier point, il n'échappera à personne que cet ouvrage est écrit par des tenants de l'économie sociale et solidaire : non par des travailleurs sociaux, mais par des chercheurs en proximité de ce champ. Ils sont responsables, au Conservatoire national des arts et métiers, de deux masters qui se recouvrent pour une bonne partie : l'un de recherche en travail social, l'autre d'économie sociale et solidaire. C'est l'occasion de traiter d'une question qui est restée souvent en arrière-plan des discours tenus par les uns et par les autres. Le travail social et l'économie sociale et solidaire sont nés de préoccupations semblables et affichent les mêmes finalités : favoriser la cohésion sociale dans une conception démocratique de la société, renforcer les formes de solidarité qui s'expriment déjà dans les relations entre et avec les personnes en difficulté. Cependant, ces deux approches ont donné naissance à des dispositifs d'intervention distincts, ont suscité des conceptions différentes de la professionnalisation des acteurs, voire se sont adressées à des acteurs différents. Le travail social doit son existence à des acteurs professionnels dédiés, les travailleurs sociaux – au sens du Code de l'action sociale et des familles –, là où l'économie sociale et solidaire évoque un engagement citoyen au plus proche d'une solidarité primaire, agie dans et par la société civile. Aujourd'hui, les convergences entre les deux approches de la solidarité se traduisent par une évolution des représentations dont les différents acteurs sont porteurs, par des initiatives et par des formations communes. C'est pourquoi ce livre marque un point d'étape important dans la convergence de ces deux mondes.

L'autre intérêt de l'ouvrage concerne sa contribution à l'histoire des idées. Il s'agit, en effet, plus d'un

livre d'épistémologie que de sociologie empirique. Le lien établi entre les aventures intellectuelles du travail social et l'histoire plus générale de la philosophie de la connaissance est inhabituel. Ce choix se comprend au vu de l'attention de plus en plus grande portée par les travailleurs sociaux à la recherche : pas seulement la recherche en travail social dont l'objet serait le travail social lui-même, mais la recherche comme mode de production de connaissances nouvelles apportées par une inscription essentielle dans les transformations sociales et par les publics vulnérables. Cette orientation permet d'approfondir des débats toujours aussi indispensables. Elle illustre en cela ce qu'a toujours été le travail social : un socle de valeurs inscrites dans un projet démocratique et un espace de discussions, de conflits idéologiques, politiques, théoriques..., le contraire d'un long fleuve tranquille, un champ de bataille, un monde désordonné, qui ne cesse de chercher son hypothétique unité.

En effet, au-delà de la diversité des références importées d'une pluralité de disciplines, le travail social est structurellement tiraillé entre deux finalités très difficiles à articuler : l'aide à l'autonomie en vue de l'exercice plein et entier de la citoyenneté, d'une part ; la protection des personnes, y compris via des contraintes imposées par le législateur et par le juge, d'autre part. Cette double injonction, rappelée fortement par la loi du 2 janvier 2002, signe la nécessité pour les travailleurs sociaux de trouver le positionnement le plus adapté aux situations et aux personnes en difficulté. C'est ce qui a fait dire d'ailleurs à beaucoup de commentateurs que la loi de 2002, dite « loi Jospin », du nom du Premier ministre socialiste de l'époque, était à la fois une loi en

faveur des droits des « usagers » et une loi de contrainte, non seulement dans la définition de ses objectifs mais aussi dans la façon d'organiser le fonctionnement des institutions. Il en résulte, pour les travailleurs sociaux, une incertitude qui ouvre la voie d'un questionnement éthique permanent et, d'emblée, l'impossibilité de parler du travail social comme d'une science ou comme d'une technique.

On verra ainsi, au fondement du travail social, une pensée de la division elle-même divisée. En soi, ce n'est pas une spécificité du seul travail social. Jean-Louis Laville et Anne Salmon montrent avec une grande finesse que, d'une manière plus large, dans la science contemporaine, deux cadres épistémologiques entrent en tension : l'un, à tendance dogmatique, assis sur la croyance en des lois fixes ; l'autre, à tendance pluraliste, marqué par la défiance à l'égard d'un système de règles rigides, dès lors que le scientifique intègre dans ses raisonnements les circonstances et les aléas sociaux. Ce clivage se retrouve avec les options théoriques qui ont pesé historiquement sur le travail social : le positivisme, avec les précurseurs de l'ingénierie sociale tels Frédéric Le Play et Émile Cheysson, *versus* la phénoménologie, à laquelle on pourrait rattacher le « sens clinique » ou ce que Joëlle Libois, la directrice de la Haute École de travail social de Genève, appelle « la part sensible de l'acte » dans la relation éducative¹. Jean-Louis Laville et Anne Salmon ajoutent au tableau, de manière très pertinente, « l'anarchisme méthodologique » d'un Paul Feyerabend.

1. J. Libois, *La part sensible de l'acte, présence au quotidien en éducation sociale*, Genève, Éditions IES, 2013.

Les dissensus repérés aujourd'hui autour de la question de la recherche « en travail social », quoi qu'il ait laissé espérer la conférence de consensus organisée au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) en 2012, renvoient à cette division entre deux grandes options, qui se répercutent encore aujourd'hui dans deux types de cultures professionnelles. En forçant le trait, nous sommes face à une opposition entre scientisme et romantisme, deux voies qui s'entrecroisent, parfois empruntées par les mêmes personnes (côté de Méséglise et côté de Guermantes) ou par des personnes différentes (tels les « petits boutiens » et les « gros boutiens » de Jonathan Swift).

Il est essentiel de ne pas sous-estimer ces lignes de fractures, qui sont plus structurantes que l'émiettement souvent dénoncé des institutions et des métiers. Car la division est une des composantes de la vie démocratique. Aussi, les analyses de ce livre nous paraissent enrichir ce que Claudine Tiercelin appelle une « épistémologie du désaccord² », sous l'angle de l'analyse de l'impact des contradictions dans la production de connaissances. Par exemple, les années 1960-1970 ont vu s'affirmer un refus de répondre à une commande sociale interprétée comme une injonction au contrôle de populations supposées dangereuses. Pour beaucoup, le travail relationnel perdrait ses vertus spontanées s'il fallait l'accompagner d'une quelconque formalisation. Pourtant, la solidarité passe par la compréhension des difficultés rencontrées par ces mêmes personnes, donc par une

2. C. Tiercelin, *Séminaire : L'épistémologie du désaccord*, Cours et travaux du Collège de France, 2011, p. 674.

meilleure connaissance des évolutions sociétales et une prise en considération de l'autonomie des acteurs. C'est cela qui, au demeurant, a fait la force de l'économie sociale et solidaire face à un travail social qualifié, souvent injustement, d'« installé ». Lorsque les échanges s'appauvrissent et que les clivages s'estompent, deux risques apparaissent : le « conciliationnisme », dont C. Tiercelin a rappelé qu'il se traduisait par l'abandon de positions au bénéfice d'un consensus factice, ou bien, même si les deux sont souvent liés, le relativisme des valeurs, par enkystement de positions qui se juxtaposent.

En fait ici, Jean-Louis Laville et Anne Salmon partent de l'idée que les deux pôles qui entrent en tension peuvent être présents simultanément, dans une même période historique, mais que le pôle normatif tend à dominer le second. Le travail social a très souvent basculé dans des logiques gestionnaires, au nom d'un rationalisme étroit qui a envahi la pensée et modelé les comportements économiques. Les préoccupations budgétaires, y compris dans le secteur non marchand, le souci d'un contrôle des publics dits à risques, interagissent avec les processus de professionnalisation des acteurs. Ce ne sont pas uniquement la contrainte économique, l'infrastructure au sens marxiste, qui expliquent l'appel à la performance et le renforcement des normes, mais déjà un mode de pensée dominant, un rapport au monde qui privilégie la formalisation, notamment juridique, le recours à des outils de gestion, aux techniques d'évaluation déjà en germes dans les principes de la méthodologie de projet.

Cela nous rappelle des aventures intellectuelles lointaines. Au début du XIX^e siècle, le baron Joseph-Marie de Gérando avait exposé dans son livre *Le visiteur du pauvre* (1820) un outil original : « l'endéiamètre » (du grec *endeia*, « dénuement », « indigence »). Sa méthode consistait à mesurer les besoins des pauvres et à les classer par catégories à l'aide d'un livret de recueil de données, de repérage des causes de la pauvreté, de définition des prestations à attribuer... Mais cette visée scientifique et technique n'échappait pas aux ambiguïtés d'un positionnement épistémologique, d'abord parce que les propos de ce concepteur se mêlent à des considérations moralisatrices, ensuite, et surtout, parce que ce même personnage est considéré comme le premier penseur de la méthode d'observation participante.

C'est là qu'il nous faut souligner un autre aspect très important du livre de Jean-Louis Laville et Anne Salmon : l'entrée par les savoirs est une véritable révolution dans le rapport aux personnes en difficulté. Depuis les États généraux du travail social (2013-2015), de nombreux travaux ont été consacrés à la participation et au développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Ils ont beaucoup mis l'accent sur les évolutions dans les relations à ces personnes ainsi que sur la nécessité de dépasser les approches purement individuelles. De nouvelles thématiques sont désormais privilégiées : le développement social, l'approche globale, l'accompagnement de parcours coordonnés, la transformation de l'offre par un « virage inclusif »... Pour bien prendre la mesure de l'ampleur des changements opérés depuis une petite dizaine d'années, il importe de saisir deux mouvements dans l'histoire des idées et dans

les initiatives prises par un nombre croissant d'acteurs, professionnels et non professionnels :

– un premier temps de rupture avec les routines institutionnelles va de la redécouverte de la notion de participation à la mise en avant de la notion de « développement du pouvoir d'agir ». L'enjeu est d'abord d'aller vers une reconnaissance institutionnelle et politique renforcée, y compris dans des instances locales ou nationales qui abordent des questions avec une certaine technicité, et également en y associant des personnes limitées intellectuellement ;

– un second mouvement se focalise désormais sur la valorisation de compétences et de savoirs. Nous assistons à l'émergence de nouvelles formes de contribution au développement du pouvoir d'agir, cette fois sous un angle un peu différent, l'affirmation de savoirs experts, pouvant aller au-delà de la conception restrictive d'une « expertise usagère », encore limitée à des savoirs expérientiels.

En 2017, un acte politique et réglementaire est venu poursuivre la voie ouverte par ATD Quart Monde en matière de « croisement des savoirs ». On ne soulignera jamais assez cette forme de refondation du travail social qui a consisté à intégrer une définition du travail social dans le Code de l'action sociale et des familles, en lui donnant pour assise la référence non plus simplement à des valeurs mais à des formes de savoirs censées se compléter : les savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social, et les « savoirs issus de l'expérience des personnes bénéficiant d'un accompagnement social, celles-ci étant associées à la construction des réponses à leurs besoins ». Pour

cela, il existe un préalable : l'acceptation de savoirs qui débordent les connaissances livresques, académiques. Ce mouvement avait été amorcé longtemps auparavant par la recherche-action, avec le principe du croisement des savoirs de chercheurs avec ceux de professionnels de l'action sociale et médico-sociale. Ces dernières années ouvrent une voie nouvelle, encore timide, avec une conception plus large de la recherche participative et collaborative, en associant des personnes accompagnées. Celles-ci sont reconnues de plus en plus comme des personnes ressources, disposant de compétences spécifiques, de savoirs d'usage. Si la proximité avec les personnes accompagnées a toujours été mise en avant, leur prise en considération par les professionnels, toutefois, est restée longtemps parasitée par les effets des relations dissymétriques, sans parler des situations de maltraitance qui perdurent. Il importe donc d'agir sur les représentations et de sortir des figures négatives, dépréciatives, déficitaires des « usagers », à quoi se résument encore trop souvent les perceptions qu'en ont certains professionnels ou futurs professionnels de l'accompagnement.

Mais la question sur laquelle se penchent avec un regard neuf Jean-Louis Laville et Anne Salmon est d'une autre nature : il s'agit de saisir les conditions de légitimité et d'effectivité des savoirs expérientiels et de faire reconnaître des apports scientifiques résultant des « savoirs d'action ». Voilà ce qui donne tout son sens à ce type de réflexion épistémologique, et voilà ce qui justifie l'intérêt de ce livre qui est une vraie leçon d'optimisme, au moment où tout le monde se plaint de la baisse d'attractivité du travail social.

J'ajoute que cet ouvrage peut être un levier bienvenu pour contribuer à la formation des professionnels, à plus forte raison si l'on considère que la formation n'est pas seulement affaire de transmission de savoirs établis mais qu'elle aide à forger un esprit critique, qu'elle favorise l'ouverture intellectuelle et contribue aux débats démocratiques que les étudiants, formateurs, chercheurs et personnes accompagnées sont fondés à approfondir.

Nous y verrons ainsi un point de rencontre entre les recherches menées au CNAM et les projets de formation soutenus par l'Union nationale des acteurs de la formation et de la recherche en intervention sociale (UNAFORIS), étant entendu que la dynamique de réflexion portée par les auteurs de ce livre couvre un périmètre plus large que ces deux mondes professionnels.

Marcel Jaeger
professeur émérite du CNAM
président de l'UNAFORIS

Introduction générale

Dans les années 2000, la reconnaissance par les pouvoirs publics du travail social comme « composante authentique de notre politique sociale, dans sa dimension d'aide aux personnes, dans sa mission de promotion des individus et des groupes¹ » entérine l'idée d'un rapport étroit entre les pouvoirs publics et les acteurs de terrain. Cette reconnaissance affichée devant le Conseil supérieur du travail social par la secrétaire d'État à la Santé et à l'Action sociale s'accompagne rapidement d'une lourde contrepartie : les établissements sont sommés d'intégrer une culture managériale qui les conduit à revoir leurs objectifs. Très rapidement se déploie de façon massive une technicisation de type gestionnaire, associée à des procédures normalisatrices et uniformisantes. On assiste notamment à :

- la mise en œuvre de logiques de prestation de service liées à l'encadrement des missions par la commande publique ;

1. D. Gillot, secrétaire d'État à la Santé et à l'Action sociale, discours au Conseil supérieur du travail social, le 15 février 2000.

Leguérinel, L. 103, 104,
204

Lewin, K. 163, 204

Lhotte, C. 26, 205

Lo Sardo, S. 167, 193

Lyet, P. 34, 205

M

Mahut, D. 183, 203

Maisonneuve, B. 36, 205

Malochet, G. 144, 200

Marshall, T.H. 143, 205

Martin, C. 31

Marty-Pichon, J. 31

Meyer, P. 29, 198

Muller, B. 33, 39, 205

N

Negt, O. 140, 205

Neveu, C. 178, 186, 195,
205

Nironi, C. 31

O

Offray de La Mettrie, J.
94, 95

P

Papay, J. 171, 205

Passeron, J.-C. 58, 110,
195

Paturel, D. 33, 37, 205

Pélissié, M. 31, 39, 194

Perrin, A. 183

Pestre, D. 115, 205

Petitjean, O. 190, 194

Plarier, J.-B. 31

Platon 38, 41, 48, 49, 50,

52, 58, 59, 60, 61, 69,

80, 87, 88, 89, 137, 206

Pleyers, G. 184, 185, 206

Polanyi, K. 148, 206

Prigogine, I. 43, 98, 99,
189

Pruvost, G. 186, 206

R

Rancière, J. 111, 206

Raveneaux, 181

Ravon, B. 21, 38, 166,
202, 206

Riot-Sarcey, M. 162, 206

Rollet, A. 167, 207

Rouby, G. 112, 185, 196,
206

Ruano-Borbalan, J.-C. 40,
207

Rullac, S. 23, 76, 207

Rurka, A. 38, 207

Ryan, M.P. 145, 207

S

Sainsaulieu, R. 164, 204,
221

Sartre, J.-P. 103, 208

Saussey, M. 148, 149, 199

Scaranello, C. 31

Schrödinger, E. 48, 66,
71, 99, 208

Schwartz, Y. 155, 208

Seigfried, C.H. 208
Sergent, L. 169, 208
Sintomer, Y. 208
Sourano, C. 31
Sousa Santos, B. de 154,
207
Stengers, I. 43, 98, 99,
189, 206
Storup, B. 163, 208
Subirats, J. 162, 163, 174,
183, 203, 208

T

Talpin, J. 157, 208
Tardif-Bourgoin, F. 183,
203
Thibaud, P. 29, 198
Thomas, F. 190, 194
Trémintin, J. 56, 209
Tronto, J. 169, 209

V

Vaillancourt, Y. 174, 209
Vanoni, D. 122, 123, 203
Vauchez, J.-M. 31
Vezin, M.-F. 31
Vidal-Naquet, P. 52, 166,
199, 207
Vinchon, A. 39

W

Watanuki, J. 113, 197
Windstrup, C. 31, 201
Woodfrofe, K. 159, 209

Y

Young, I.M. 150, 209

Z

Zask, J. 132, 147, 198
Zdravkova, Y. 183, 203